

DELIBERATION N°40

Mise à jour de la constitution du Collège Ville de Dieppe de l'Agenda 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents :34

Nombre de votants :39

LE 7 AVRIL DEUX MILLE ONZE

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 30 mars et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n°5), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel (jusqu'à la question n°7), Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane (de la question n°1 à n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire, Mme SANOKO Barkissa (de la question n°1 à n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne à M. PAJOT Mickaël, M. VERGER Daniel à M. CUVILLIEZ Christian (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire à M. Thierry LEVASSEUR, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. BREBION Bernard, Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

Rapporteur : M. Jacques BOUDIER, Conseiller Municipal délégué

Vu :

la délibération n° 39 du 8 avril 2009 relative à la mise en place de l'Agenda 21 de la Ville de Dieppe, portant constitution des groupes de pilotage de l'agenda 21 et notamment du « collège ville » dont la composition est actuellement ainsi définie :

- le Maire ou de son représentant
- le premier adjoint
- l'adjoint à l'environnement et au développement durable
- le conseiller municipal délégué en charge de l'Agenda 21
- la directrice générale des services
- le directeur général des services techniques
- un représentant du service démocratie locale
- le technicien responsable de l'agenda 21
- deux représentants par commission municipale (un élu et un technicien)
- l'ensemble des présidents de groupe

Considérant la création de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable issue de la réorganisation des services au 1^{er} novembre 2010, il est proposé au Conseil Municipal d'abroger l'article 4d concernant la composition initiale du collège ville et de le remplacer par une nouvelle composition du collège comprenant :

- le Maire ou son représentant
- le premier adjoint : Hugues Falaize
- l'adjoint à l'environnement et au développement durable : Eric Tavernier
- le conseiller municipal délégué en charge de l'Agenda 21 : Jacques Boudier
- le directeur général des services : Jean-Luc Bonnechère
- la directrice générale adjointe des services : Annie Herriou
- le directeur général des services techniques : Luc Mangé
- la directrice du pôle aménagement et développement durable : Anne Molinier
- un représentant du service démocratie locale
- le directeur de l'Environnement et du Développement Durable : Yves Crette
- le technicien du développement durable : Jean-Luc Caron
- le président des commissions ou le vice-président (soit 6 commissions) :
 - Commission n° 1 : Barkissa Sanoko
 - Commission n° 2 : Yves Begos
 - Commission n° 3 : Michel Duthuit
 - Commission n° 4 : Daniel Verger
 - Commission n° 5 : Sabine Audigou
 - Commission n° 6 : Christian Lapéna

ainsi que les directeurs de pôles ou leurs représentants :

pôles techniques : Anne Thomas – Jean Marc Fouchard
pôle citoyenneté : Antonio Garcia
pôles ressources : Silvia Gomes – Myriam Colange – Lénie Girardot
pôles activités : Isabelle Gattaz – Bernadette Lassalle – Nathalie Dumesnil – Christophe Hébert - Ludovic Guillot – Corinne Hélyary-Planchon

ainsi que les présidents de groupes ou leurs représentants : Mme Avril, Mrs. Brebion, Cuvilliez, Bazin, Hoornaert

Considérant l'avis formulé par la commission n° 3 réunie le 28 mars 2011,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle composition du collège ville telle que définie ci-dessus.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--